

**DT/ INSTALLATION ET MAINTENANCE EN INFORMATIQUE****EPREUVES THEORIQUES****EPREUVE : LEGISLATION DU TRAVAIL****DUREE : 1 H****COEF :****S U J E T**Consigne

Lisez attentivement le texte ci-dessous puis réalisez la tâche demandée.

Texte

Monsieur Patient G, titulaire d'un Diplôme de Technicien Supérieur en informatique, suite à une demande d'emploi, a été embauché par l'entreprise « African Technology », pour un contrat de travail à durée déterminée de huit (08) mois avec un salaire de 100 000 F CFA. Il doit assurer la maintenance du matériel informatique.

Quatre mois après son recrutement, Monsieur Patient a choisi délibérément de s'absenter du service pendant deux jours, alors qu'il avait déjà reçu un avertissement pour un comportement du similaire. L'employeur, Monsieur Alain le licencie sans préavis.

Monsieur Patient proteste et menace de saisir l'inspection du travail. Il déclare que son licenciement est abusif, par conséquent son employeur reste lui devoir quatre mois de salaire.

TâcheI- Compréhension du texte.

- 1- Indiquez à partir du texte, la fonction qu'exerce Monsieur Alain.
- 2- Relevez le passage du texte qui exprime la déception de Monsieur Alain.

II-Contrôle lexical

Définissez les mots soulignés dans le texte.

III- Maîtrise des connaissances

- 1- a) Dites si l'employé, Monsieur Patient, a le droit de s'absenter délibérément du service.  
b) Justifiez la réponse.
- 2- a) Dites si l'employeur a raison de licencier Monsieur Patient.  
b) Justifiez la réponse.
- 3- Citez les documents que Monsieur Alain doit délivrer à Monsieur Patient, l'employé licencié.
- 4- a) Rappelez les éléments constitutifs du contrat de travail.  
b) Parmi les éléments constitutifs du contrat de travail, indiquez celui déterminant.

**BONNE CHANCE !**